

Horticulture

LES
ÉTUDES



Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières ornementales

Résultats 2018

FranceAgriMer





Observatoire des exploitations horticoles et pépinières

Résultats économiques et financiers 2018 et comparaison avec 2017

- janvier 2020

1	PRESENTATION DE L'ETUDE : OBJECTIFS, METHODE, ECHANTILLON	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.1	Objectifs de l'étude	3
1.2	Méthode	3
1.3	Echantillon	3
1.3.1	Typologie de l'échantillon.....	4
1.3.2	Une double approche : métier ⇔ commercialisation	4
2	ECHANTILLON GLOBAL	5
2.1	Présentation de l'échantillon	5
2.2	Les principaux éléments de charges	6
2.3	Les soldes intermédiaires de gestion	7
2.4	La situation financière	8
3	PEPINIERES PLEIN CHAMP	9
4	PEPINIERES HORS SOL	12
5	HORTICULTEURS	15
6	FLEURS COUPEES.....	18
7	VENTE DIRECTE	21
8	VENTE A GROSSISTE	24
9	VENTE A DISTRIBUTEUR FINAL.....	27
10	PHASE DE VIE DES EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PEPINIERES.....	30
11	ZOOM : ANALYSE PAR NOMBRE DE SALARIES.....	33
12	SYNTHESE	35

1.1 Objectifs de l'étude

L'observatoire économique des exploitations horticoles et pépinières s'appuie sur les données du réseau CERFRANCE, leader des activités en expertise comptable et en conseil auprès des agriculteurs.

L'objectif de cet observatoire est double :

- Effectuer un suivi dans la durée de l'activité et de la santé financière des entreprises.
- Déceler des fragilités dans certains types de structures.

1.2 Méthode

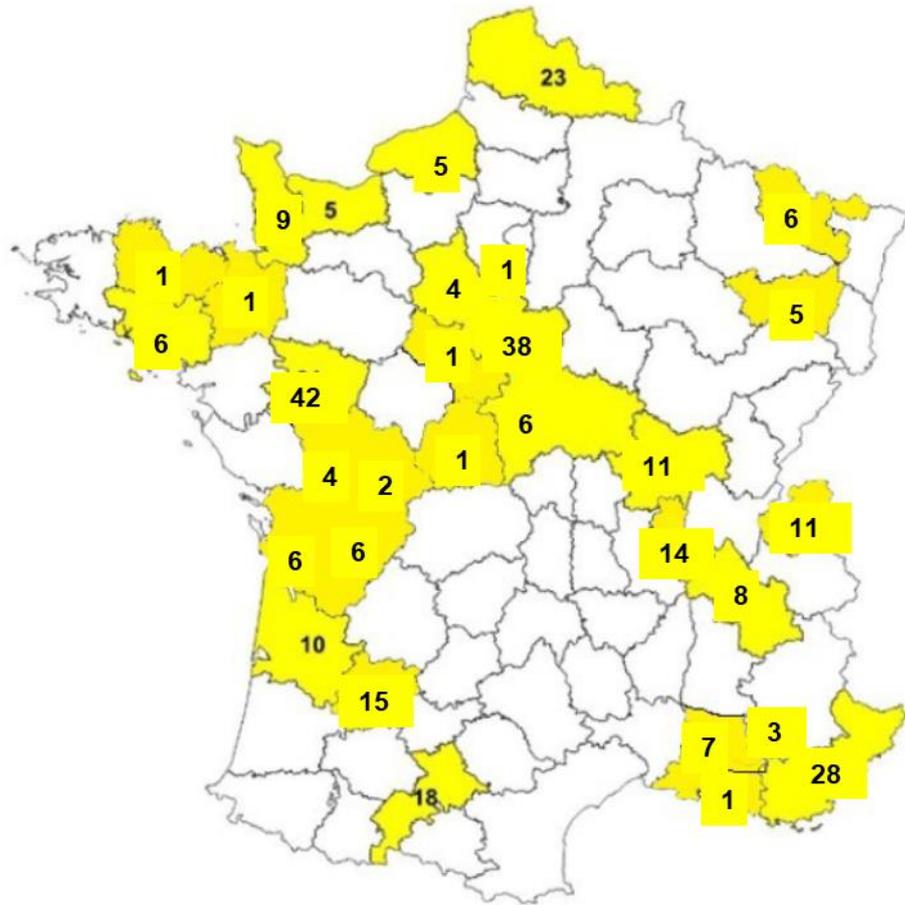
Afin de répondre à ces objectifs, le réseau CERFRANCE a mobilisé un « panel » de 300 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire conformément à la localisation des exploitations horticoles et pépinières.

La carte ci-dessous illustre la provenance géographique des entreprises analysées : le chiffre mentionné indique le nombre d'entreprises enquêtées.

Outre cette couverture géographique, une attention particulière a été portée au respect d'un certain équilibre selon l'activité principale des entreprises et leur mode de commercialisation.

1.3 Echantillon

Pour pouvoir analyser les évolutions sur deux années, l'échantillon est constant sur les deux exercices comptables 2016 et 2017. Cet échantillon constant permet de mesurer les effets de la conjoncture sur les résultats économiques et financiers des mêmes exploitations au-delà de tout biais statistique qui proviendrait d'un effet d'échantillonnage différent pour les deux années.



1.3.1 Typologie de l'échantillon

Une double approche : métier ⇔ commercialisation

Concernant la typologie de l'échantillon, les critères suivants ont été respectés conformément à la demande :

- ➔ Des entreprises de production
- ➔ Des exploitations spécialisées en horticulture et pépinière (+ de 80% du chiffre d'affaires)
- ➔ Pas de producteurs de muguet ni de sapins de Noël
- ➔ Classification selon le circuit de commercialisation (circuit dominant à + de 60%)

1.3.2 Une double approche : métier ⇔ commercialisation

L'approche métier conduit à segmenter les 299 entreprises de la façon suivante :

- ➔ 171 entreprises horticoles (plantes à pots et à massifs)
- ➔ 96 pépinières (64 en Plein Champ, 32 en Hors Sol)
- ➔ 32 exploitations « fleurs coupées »

La dimension mode de commercialisation répartit les entreprises de la manière suivante :

- 43% en vente directe dominante
- 27% en vente à des distributeurs finaux
- 12% en vente à des collectivités et Entreprises Paysage
- 18% en vente à des grossistes

En croisant ces deux approches « métier » et « mode de commercialisation » on arrive sur ce panel à la répartition suivante :

	PEPINIERE PC	PEPINIERE HS	HORTI	FLEURS COUPEES	TOTAL
VENTE DIRECTE	6%	5%	30%	3 %	43 %
VENTE à DISTRIBUTEUR FINAL	6%	2 %	17%	2 %	27 %
VENTE à COLLECTIVITE	5%	2 %	5 %	0%	12 %
VENTE à GROSSISTE	6%	1 %	5 %	6 %	18 %
TOTAL	22%	10%	57%	11%	100%

Le croisement de ces critères a un double effet :

- Il permet de couvrir une large palette d'entreprises horticoles et pépinières.
- En éclatant cette population en plusieurs sous-groupes, l'analyse des résultats économiques et financiers ne peut se faire valablement que sur les groupes les plus fournis.

Avertissement : L'analyse d'un groupe restreint à une dizaine d'entreprises n'aurait aucun sens d'un point de vue statistique. Ce point est une des limites connues dès le départ de cet observatoire.

2 Echantillon global

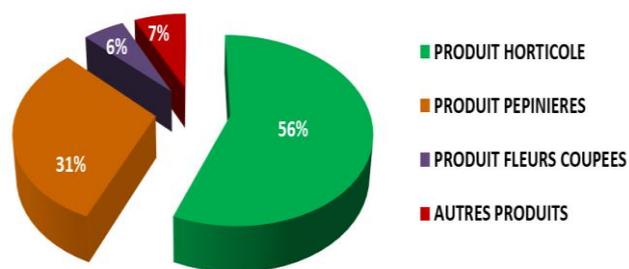
2.1 Présentation de l'échantillon

Si le panel dans sa globalité ne permet pas de dresser la situation d'une entreprise moyenne compte tenu des diversités importantes de métier ou de mode de commercialisation, il permet de dresser un instantané du secteur production « horticulture et pépinières » dans sa globalité. Au travers d'un échantillon constant de 299 entreprises de ce secteur, il donne une tendance de la conjoncture et permet de positionner les groupes « métiers » ou les groupes « mode de commercialisation » par rapport à ce groupe repère. Mais c'est surtout un « baromètre » économique et financier du secteur dans sa diversité.

La structure moyenne du panel des 299 entreprises participant à cet observatoire compte 4,4 UTH (unité de travail homme) dont 3 salariés et 1,4 UTAF (unité de travail annuel familial).

En 2018, le produit brut réalisé s'élevait à 352 700 € (en hausse pour les entreprises de l'échantillon 2018/17 : +3 %) et le chiffre d'affaires à 359 700 € (+3 %). Cette évolution n'est pas homogène mais la tendance positive est plus marquée que les années précédentes. A noter que par métier l'évolution est très différente d'un secteur à l'autre.

Le pourcentage de produit brut réparti par secteur est le suivant :

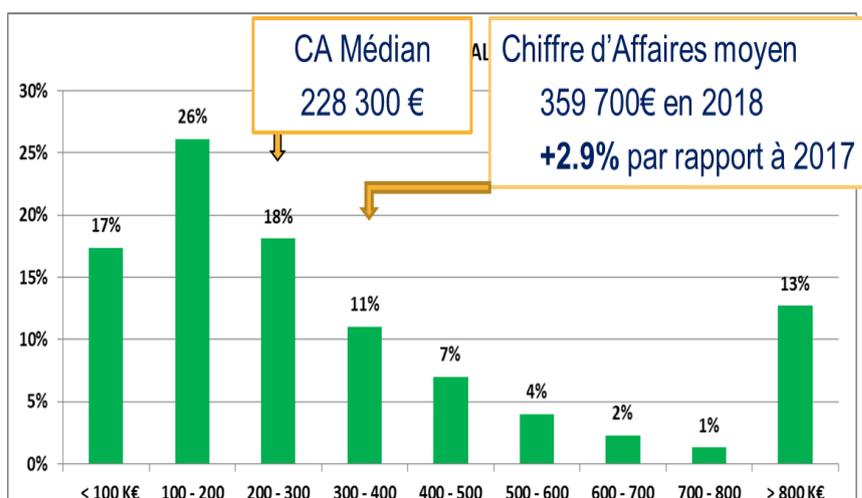


On relève une forte disparité des entreprises selon le chiffre d'affaires.

- 17 % des entreprises ont un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €.
- Près de 45 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires compris entre 100 000 € et 300 000 €.
- Plus de 15 % des entreprises ont un chiffre d'affaires de plus de 600 000€.

A noter que la médiane est à 228 300 € c'est-à-dire que la moitié

des entreprises sont en dessous de ce chiffre d'affaires, qui est nettement inférieur à la moyenne de 359 700 € : il y a de nombreuses petites entreprises et aussi de grandes entreprises.



2.2 Les principaux éléments de charges

La totalité des charges opérationnelles s'élève en moyenne en 2018 à 134 400 €, soit +2 % par rapport à 2017. Ces charges proportionnelles consomment 38 % du produit total, et se concentrent autour de trois postes (les tendances sur ces 3 postes évoluent diversement) :

- les semences et plants, plus de la moitié des charges, sont en hausse de 2 % et désignent le poste très nettement dominant.
- les emballages sont en hausse et représentent 10 % de ces charges.
- Le poste engrais et terreau est en repli comme l'an dernier.

Quelques éléments sur les charges

► Charges opérationnelles : 134 400 €

→ Soit 38% du produit global

→ + 2 % en moy / 2017

78% sur 3 postes

Semences et Plants : 73 500 € (+2%) soit 55% des charges opérationnelles

Emballages : 13 400 € (+1%) soit 10% des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 17 100 € (-3%) soit 13% des charges opérationnelles

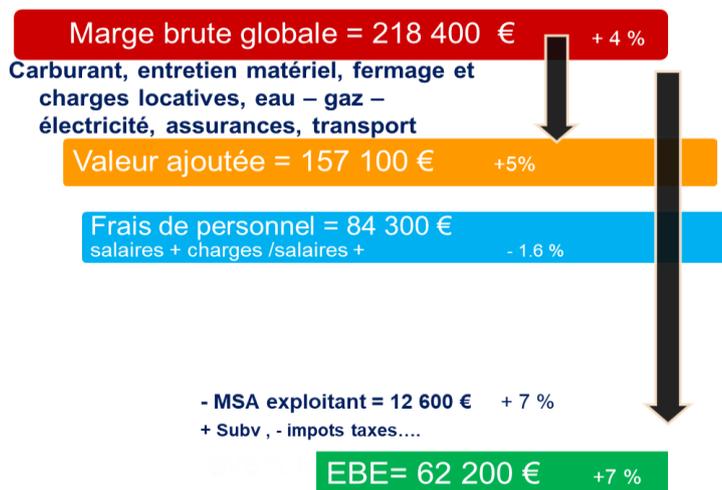
Le poste combustible (+6 %) et les carburants (+9 %) prolongent la tendance de 2017 ; par contre le poste « eau, gaz et électricité » baisse de 5 % comme l’an dernier.

2.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Les entreprises horticoles et de pépinières de l’échantillon dégagent une marge brute globale de 218 400 €, en hausse car les charges opérationnelles augmentent moins que le produit brut.

Les charges de structure, hors frais de main-d’œuvre et amortissements s’élèvent à environ 61 100 €, soit 28 % de la marge. Elles sont en hausse de 2 %.

La valeur ajoutée ainsi dégagée atteint 157 100 €, ce qui représente 44 % du chiffre d’affaires réalisé.

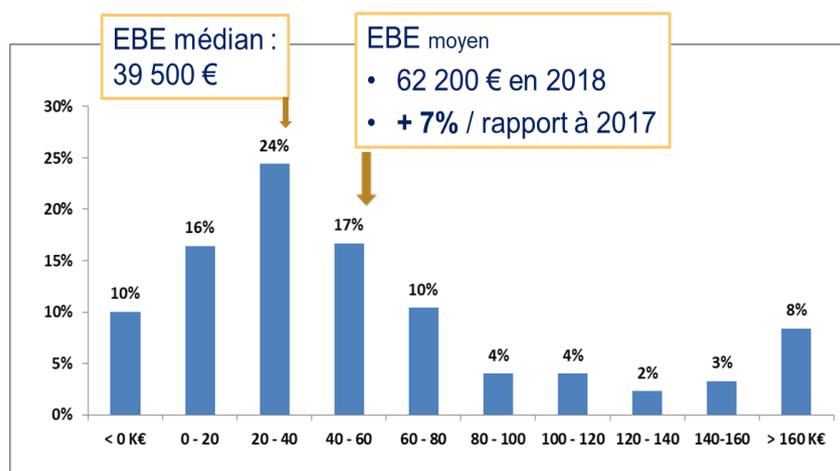


En retirant les frais de personnel qui s’élèvent à 84 300 € ainsi que les charges sociales de l’exploitant, l’excédent brut d’exploitation (EBE) moyen s’élève à 62 200 € en 2018, en hausse de 7 % par rapport à l’exercice précédent.

Conformément à la forte dispersion des entreprises selon le chiffre d’affaires, l’EBE moyen (en nette hausse) cache d’importantes disparités au sein du panel : 10 % des entreprises présentent un EBE négatif et 16 % dégagent un EBE compris entre 0 et 20 000 €.

A l’autre extrémité, 11 % des entreprises dégagent plus de 140 000 € d’excédent brut d’exploitation. Dans le cœur de l’échantillon, 41% des entreprises dégagent un EBE compris entre 20 000 € et 60 000€.

Répartition des entreprises selon l'EBE

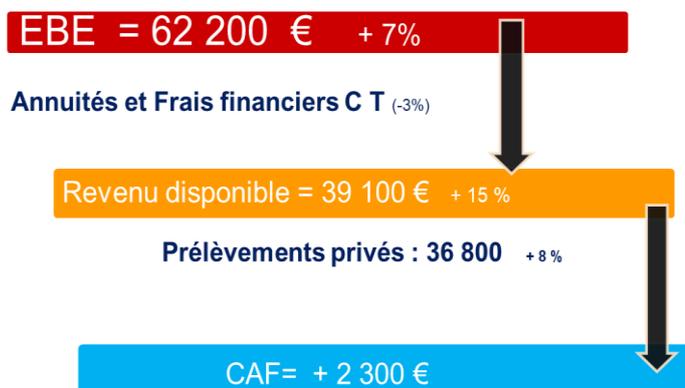


2.4 La situation financière

L'EBE dégagé rapporté au chiffre d'affaires de l'entreprise permet d'évaluer la performance économique de l'entreprise.

L'utilisation de cet EBE permet de définir sa stratégie financière.

L'EBE doit en effet servir à payer les annuités et les frais financiers, à rémunérer le(s) chef(s) d'exploitation sous la forme des prélèvements privés. L'EBE doit aussi permettre d'investir.



Au niveau de l'échantillon global, l'EBE moyen est consommé pour 37 % par les annuités et frais financiers. Cette charge de la dette est en baisse du fait des annuités (-3 %) alors que l'EBE est en hausse. Cette situation est la conséquence d'un ralentissement des investissements et des emprunts en 2017. Les prélèvements privés s'élèvent à 36 800 €, en nette hausse (+ 8 %) pour la troisième année, soit environ 26 300 € par actif familial à temps plein.

La Capacité d'Autofinancement (CAF) redevient positive.

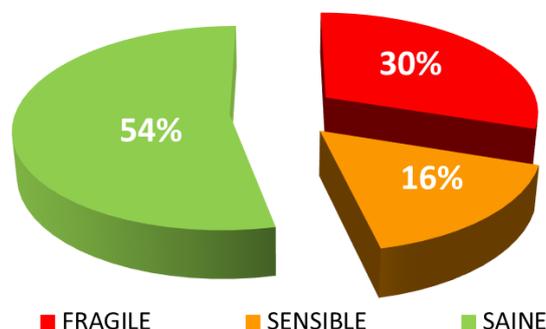
Afin de caractériser la situation financière des entreprises, nous avons utilisé un score basé sur la rentabilité, la trésorerie et l'endettement des exploitations.

Il faut ici rappeler que si ce score apparaît relativement sévère dans sa classification, cet outil, par sa réactivité à toute dégradation ou amélioration, permet de mesurer l'évolution d'un groupe d'exploitations par rapport à la conjoncture de l'année.

Le ratio 2018 montre que la situation économique et financière est saine pour plus de la moitié de l'échantillon global.

La catégorie des entreprises en situation fragile se stabilise, voire s'améliore un peu : elles sont un peu moins nombreuses mais restent 30 % de l'échantillon.

Répartition des entreprises horticoles et pépinières selon leur situation économique et financière 2018



3 Pépinières Plein champ

3.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 64 entreprises.

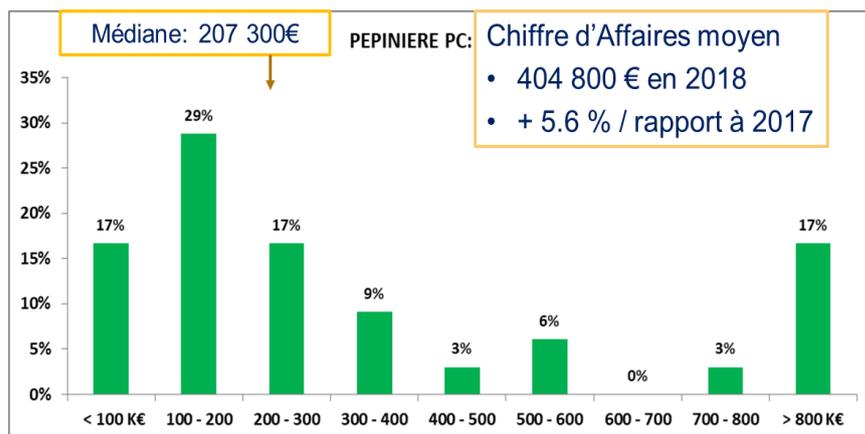
La structure moyenne de cet échantillon compte un peu plus de 28 ha et 5 actifs (stable), dont environ 1,6 actif familial.

La main d'œuvre salariée se stabilise enfin après trois années consécutives de baisse.

Le chiffre d'affaires est en hausse : +5.6 %. Et le produit, lui, augmente de 5 %.

Plus de 45 % des entreprises réalisent un chiffre d'affaires de moins de 200 000 €, et 17 % dépassent 800 000 €. Ce sont les entreprises de plus de 500K€ qui se développent, les petites structures (inférieures à la médiane) sont au contraire en réduction de CA.

Répartition des entreprises selon le CA



3.2 Les principaux éléments de charges

Sur l'exercice 2018, les charges opérationnelles sont en forte hausse en lien avec le produit : +5.4 % par rapport à 2017.

Les trois principaux postes constituent 66 % des charges opérationnelles :

Quelques éléments sur les charges

- Charges opérationnelles : 126 100 € (+ 5.4 %)
- Soit 32% du produit global

66% sur 3 postes

Semences et Plants: 56 000 € (+ 6%) soit 44% des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 16 700 € (+ 4%) soit 13% des charges opérationnelles

Emballages : 10 800 € (+ 2%) soit 9 % des charges opérationnelles

3.3 Les soldes intermédiaires de gestion

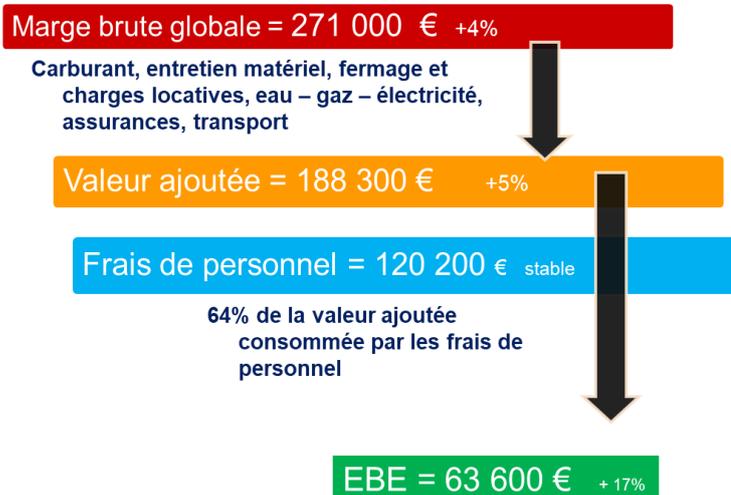
La hausse du produit brut dépasse nettement la hausse des charges opérationnelles. La marge brute globale qui en résulte est en hausse à 271 000 €.

Les charges de structure sont en hausse de 3 % : les carburants, l'entretien du matériel et les transports sont en nette hausse, les autres charges sont stables ou en petite baisse.

Au final, la valeur ajoutée est en hausse (+6 %).

Les frais de personnel sont stables, ce qui permet une forte hausse de l'EBE (+17 %).

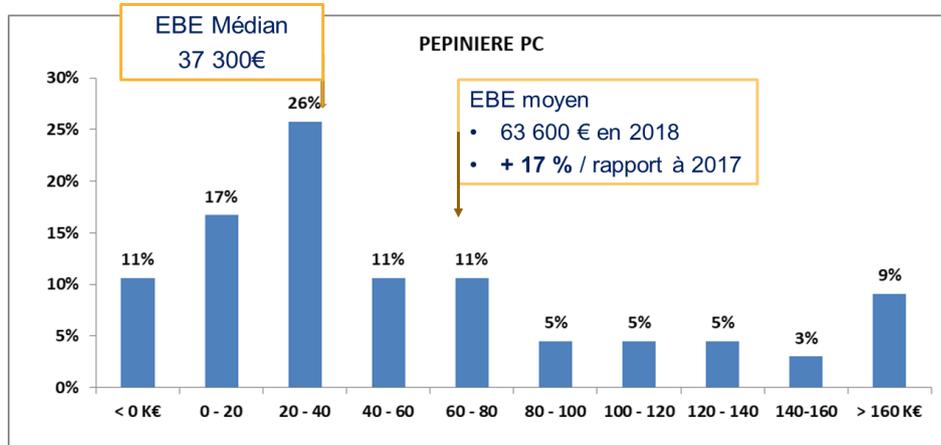
Pépinières PC



Autour de cette moyenne, on constate des évolutions divergentes : les petites structures ne profitent pas de l'embellie (les tranches d'EBE inférieures à la médiane ont des valeurs d'EBE en baisse); par contre, les entreprises intermédiaires développent leur rentabilité et 9 % de l'échantillon dégagent un EBE de plus de 160 000 €.

Pépinières PC

Répartition des entreprises selon l'EBE



Cette diversité se retrouve dans la valeur médiane (37 300 €) qui est assez éloignée de la moyenne en raison d'un grand nombre de petites structures.

3.4 La situation financière

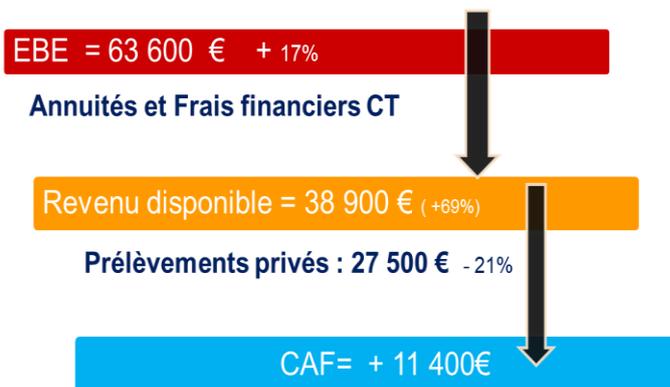
A l'inverse de l'an dernier, les annuités sont en forte baisse (-23 %) compensant la hausse de 2017. Par suite, le revenu disponible est en nette hausse (+69 %).

Les prélèvements privés ont fortement baissé (-21 %) contrairement à 2017, sans doute par rééquilibrage des allocations. Ils restent inférieurs à la moyenne de l'échantillon global contrairement à quelques années auparavant.

La capacité d'autofinancement retrouve de belles marges de manœuvre.

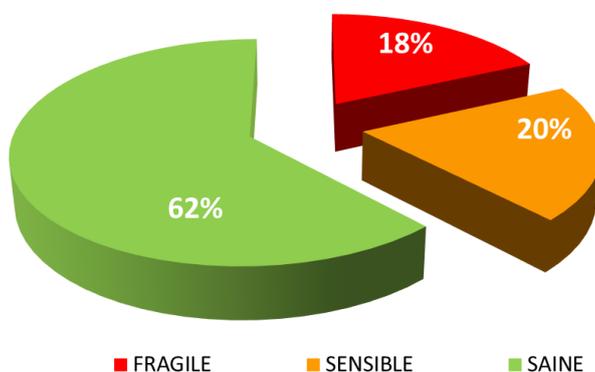
Pépinières PC

Utilisation de l'EBE



La situation économique et financière des entreprises pépinières de plein champ s'améliore : le score indique qu'elle est saine dans 62 % des cas, la gestion prudente des dernières années se retrouve avec une baisse des situations fragiles.

Répartition des pépinières plein champ selon leur situation économique et financière en 2018



4 Pépinières Hors Sol

4.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 32 exploitations dont la moitié commercialise en direct.

La structure moyenne de cet échantillon compte près de 6 000 m² de serres, 3,9 actifs en 2018, dont 2,5 salariés. Les effectifs de main-d'œuvre salariée sont en baisse (-7 %) après la hausse constatée l'an dernier.

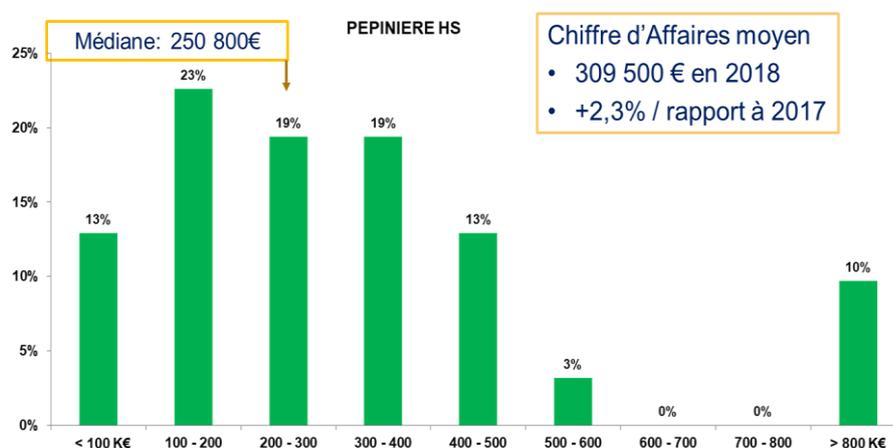
Chaque année montre une situation inversée pour la main-d'œuvre salariée : cela montre des oscillations autour d'une stabilité de moyen terme.

L'âge moyen des chefs d'entreprise est légèrement supérieur à 50 ans, en net rajeunissement.

Ces pépiniéristes « hors sol » ont réalisé en moyenne un chiffre d'affaires de 309 500 € en 2018, en hausse (+2 %). Le produit brut total est aussi en hausse (+3 %). Il se compose à 90 % d'un produit pépinières illustrant le caractère fortement spécialisé des entreprises de l'échantillon.

L'échantillon se recentre sur les segments de 200 à 500 K€ (50 % de l'échantillon) avec moins d'entreprises au chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €. La médiane se situe à 250 800 € en hausse mais un peu décalée de la moyenne du fait de grandes exploitations dépassant 800 K€.

Répartition des entreprises selon le CA



4.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles sont en baisse à 112 600 € (+4 %) en lien avec le chiffre d'affaires et le produit brut. Elles consomment environ 37 % du produit généré.

Les semences et plants sont le poste de charge principal : il progresse de 4 %, les engrais et terreau baissent de 6 %, les emballages de 7 % mais les autres charges sont plutôt en hausse.

Les postes de charge énergétiques combustibles, gaz et électricité sont en hausse.

Pépinières Hors Sol

Quelques éléments sur les charges

- Charges opérationnelles : 112 600 € (+4%)
→ Soit 37% du produit global

83% sur 3 postes

Semences et Plants: 67 900 € (+4 %) soit 60% des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 17 200 € (-6%) soit 15% des charges opérationnelles

Emballages : 8 800 € (-7%) soit 8% des charges opérationnelles

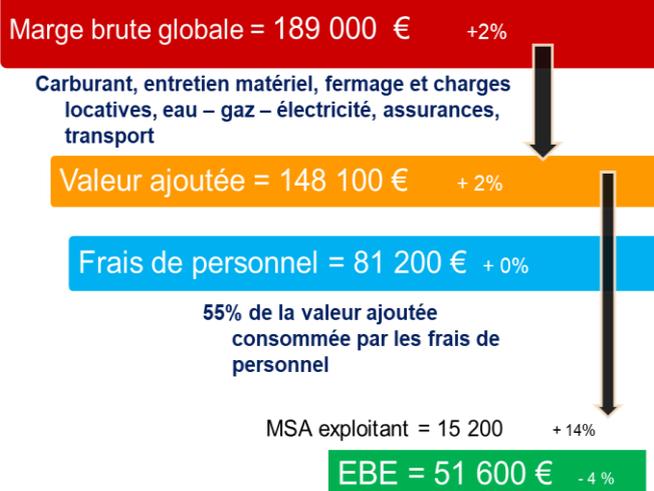
4.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Dans ce contexte, la marge brute globale moyenne est en hausse.

Les charges de structure hors frais de personnel et amortissements sont en hausse à 33 500 € (+5 %), la valeur ajoutée aussi (+ 2%).

Le poste « frais de personnel » est stable alors que les UTH salariées sont en baisse de 7%. Mais les charges MSA exploitant sont en forte hausse ce qui induit que l'EBE est en baisse à 51 600 €.

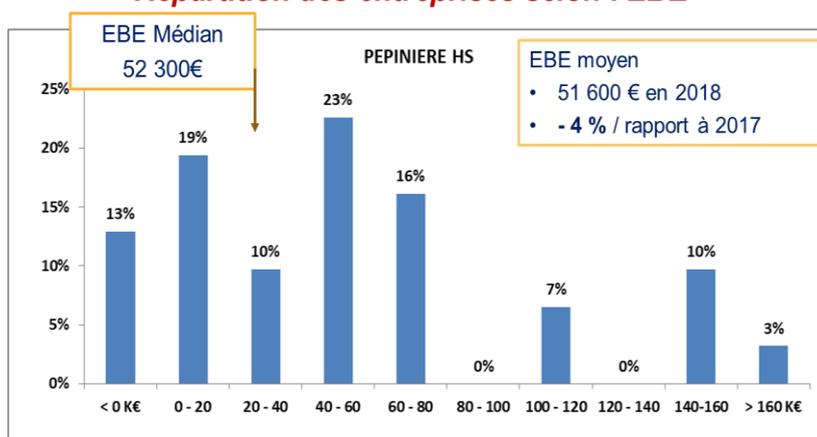
Pépinières HS



Le nombre d'entreprises avec un EBE négatif est en recul mais reste important (13 %).

La moyenne de l'EBE baisse mais la médiane progresse montrant des évolutions hétérogènes des différentes tailles d'entreprises : il est donc difficile de détecter une tendance.

Répartition des entreprises selon l'EBE

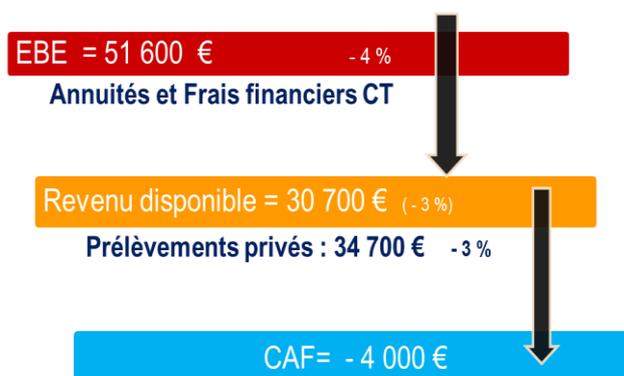


4.4 La situation financière

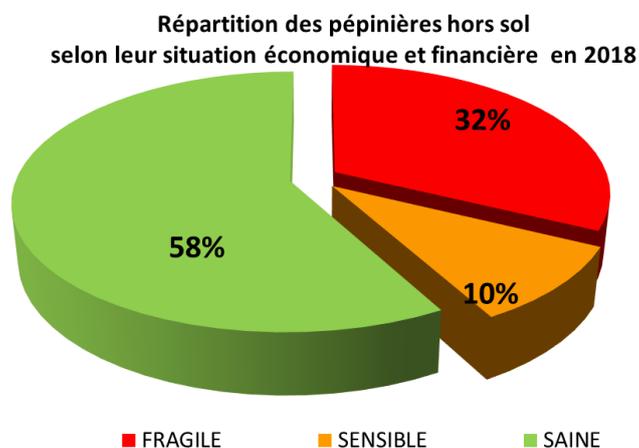
Les annuités et les prélèvements privés baissent du même niveau que l'EBE , cela ne suffit donc pas à retrouver une CAF positive.

Les prélèvements privés, à 30 700 € en moyenne, soit par UTH familiale : 26 300 € sont influencés par les grandes structures car la valeur médiane est beaucoup plus basse à 17 400 €.

Pépinières HS Utilisation de l'EBE



Le scoring ci-dessous confirme que la situation de ces entreprises est globalement saine mais avec une évolution de 2017 à 2018 qui accentue la tendance relevée l'an dernier avec davantage de situations fragiles au détriment des situations sensibles.



L'année 2018 montre donc une dégradation des scores mais la grande majorité reste en situation favorable. Ce qui est à surveiller c'est que les cas de situation saine devenue sensible en 2017 se retrouvent dans le nombre de cas fragiles en 2018.

5 Horticulteurs

5.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 170 exploitations, dont 52 % commercialisent en direct, 30 % vendent à un distributeur final, 9 % à un grossiste et 8 % à des collectivités et entreprises du Paysage.

La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 2700 m² de serres et 4,6 actifs. En 2018, la main-d'œuvre salariée (3,1 salariés) est en légère hausse alors que la main-d'œuvre familiale (1,4 UTH en moyenne) est stable.

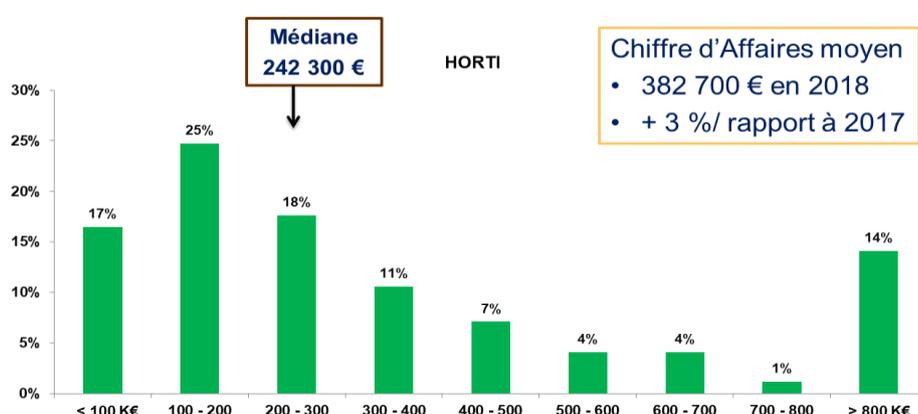
Les horticulteurs ont réalisé en moyenne un chiffre d'affaires de 382 700 € en 2018, en hausse (+3 %). Le produit brut est également en hausse (+3 %). Il se compose à 91 % d'un produit horticole illustrant le caractère fortement spécialisé des entreprises de l'échantillon.

Plus de 40% des entreprises de l'échantillon « Horti » réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 200 000 €.

La médiane est nettement inférieure à la moyenne du fait de 14 % de grandes structures (plus de 800 000 € de chiffre d'affaires).

HORTICULTEURS

Répartition des exploitations selon le CA



5.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles sont en hausse à 150 600 € (+ 1 %). Elles consomment environ 40 % du produit généré.

Trois postes principaux représentent 83 % de la totalité des charges opérationnelles.

Les semences et plants sont quasiment stables.

Les combustibles et les carburants sont désormais en hausse.

Horticulteurs

Quelques éléments sur les charges

► Charges opérationnelles : 150 600 € (+1%)

→ Soit 40% du produit global

Près de 83% sur 3 postes

Semences et Plants : 88 500€ (+ 0.5%) soit 59% des charges opérationnelles

Engrais et terreau : 19 500 € (-4%) soit 13% des charges opérationnelles

Emballages : 16 700 € (+ 1%) soit 11% des charges opérationnelles

5.3 Les soldes intermédiaires de gestion

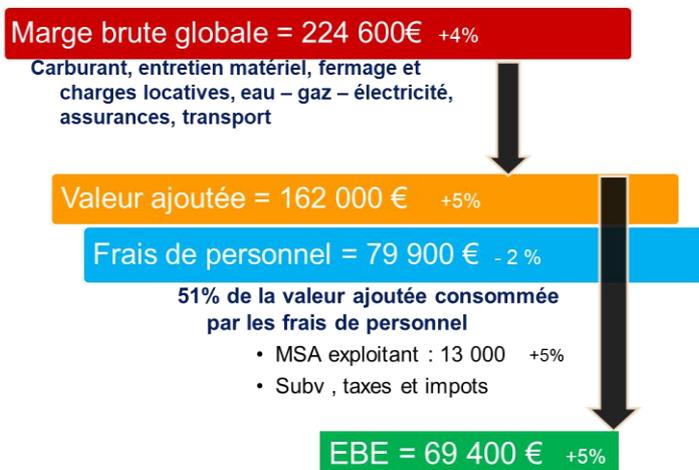
Dans ce contexte, la marge brute globale moyenne de l'entreprise horticole est en hausse (+4 %) grâce à la hausse du produit.

Les charges de structure, hors frais de personnel et amortissements, sont en hausse cette année contrairement aux années précédentes. Malgré cette hausse des charges (+3 %), la valeur ajoutée est en hausse.

Le poste « frais de personnel » est en baisse (-2 %) en raison de la forte diminution des salaires des employés occasionnels. Les salaires des permanents, eux, sont en légère hausse.

Ce qui permet à l'EBE d'augmenter de 5% à 69 400 €.

Horticulteurs

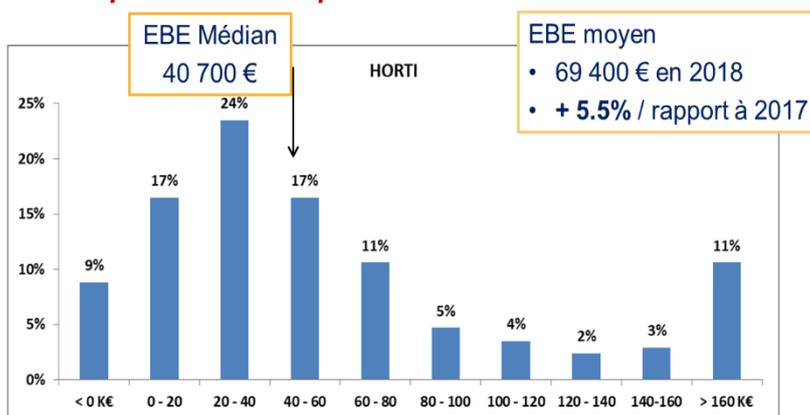


Le nombre d'entreprises avec un EBE négatif est une nouvelle fois en hausse : elles sont 9 %.

L'amélioration de l'EBE moyen est nette et profite cette année à différentes tailles d'entreprises : en dehors des plus petites valeurs d'EBE qui stagnent, les autres catégories sont en hausse en valeur d'EBE entre 2017 et 2018.

HORTICULTEURS

Répartition des exploitations selon l'EBE



5.4 La situation financière

Les annuités sont en hausse (+11 %) comme l'an dernier.

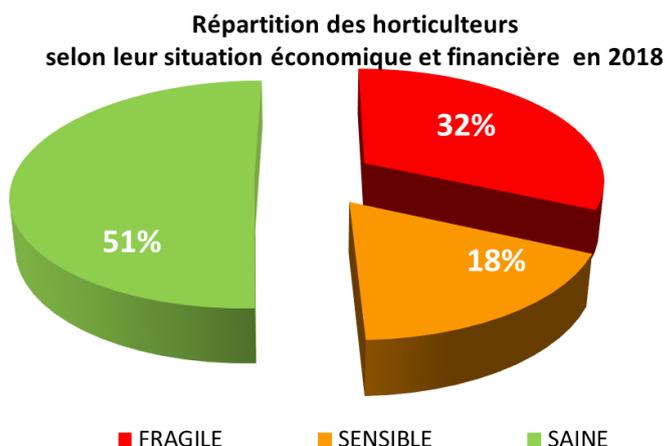
Les prélèvements privés sont en progression (+11 % également), bénéficient aux différentes tailles d'entreprise et sont supérieurs à la moyenne de l'échantillon de l'observatoire. Cela représente 30 300 € par UTH familiale.

Le montant disponible pour autofinancer les investissements est positif.

HORTICULTEURS



L'année 2018 marque une petite amélioration du score avec un peu plus de situations saines et un peu moins de situations fragiles. Certains indicateurs s'améliorent, mais les entreprises classées en catégorie « fragiles » représentent un tiers de l'échantillon « Horti ».



6 Fleurs coupées

6.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 32 exploitations dont plus de la moitié commercialisent via un grossiste et les autres se répartissant entre la vente directe et la vente à distributeur.

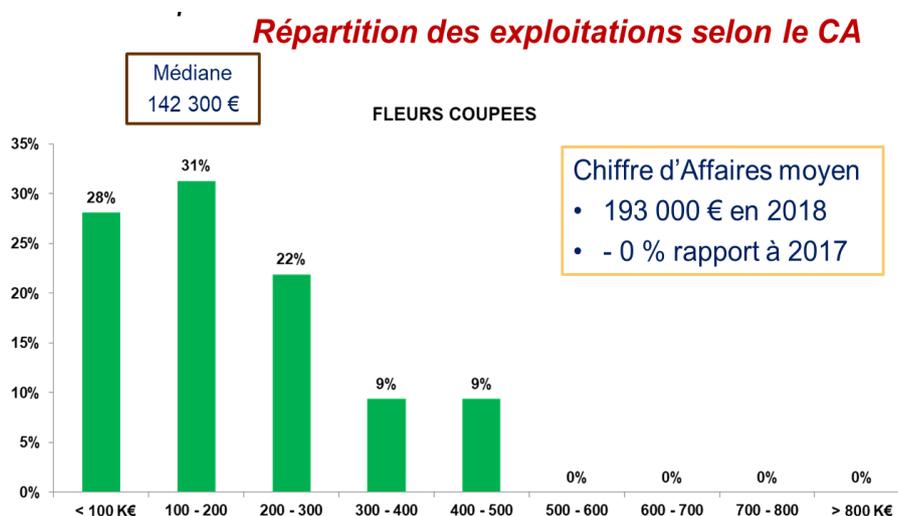
La structure moyenne de cet échantillon compte en moyenne 4 400 m² de serres, 2,5 actifs en 2018 (en nette baisse), dont 1,2 actif familial et 1,3 UTH salarié. Parmi les métiers analysés c'est le secteur qui emploie le moins de main d'œuvre à la fois en salariés et en main d'œuvre familiale et cette tendance s'accroît cette année avec une baisse dans les 2 catégories de main d'œuvre. Cela est notamment dû à la petite taille des entreprises de l'échantillon qui ne permet pas de rémunérer la main d'œuvre : on ne constate pas de développement de l'activité.

L'entreprise moyenne réalise un chiffre d'affaires de 193 000 € en 2018, en quasi stabilité (-0,4 %) qui ne confirme pas le rebond de l'an dernier. Le produit brut est stable et provient à 95 % de l'activité fleurs coupées.

Mais la médiane est inférieure (142 300 €) : près de 60% des exploitations ont un chiffre d'affaires inférieur à 200 000€.

Plus du quart des entreprises ont même un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 €, traduisant la petite taille de ces structures.

Il y a peu de grandes structures dans cet échantillon.



6.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles des entreprises de fleurs coupées sont en légère baisse, ce qui est logique vu la stagnation de l'activité.

Ces charges opérationnelles consomment 45 % du chiffre d'affaires, comme les années précédentes.

Les charges de terreau, engrais et phytos sont en nette baisse de même que l'eau, les transports. Toutes ces baisses confortent une logique de consolidation de l'activité.

Les rares hausses concernent les semences et les emballages.

6.3 Les soldes intermédiaires de gestion

La baisse des charges opérationnelles permet à la marge brute globale de progresser (+1 %).

Les charges de structure sont en baisse (-2 %) après la hausse de l'an dernier : la valeur ajoutée est donc en amélioration (+3 %).

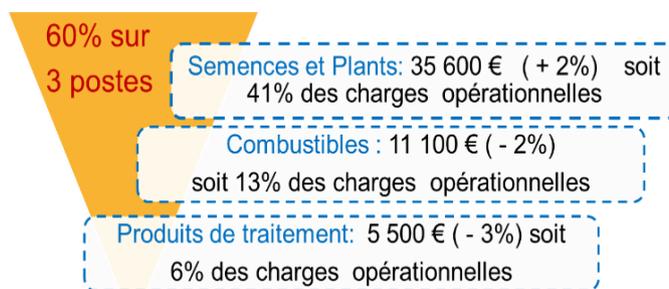
Les frais de personnel baissent nettement (-6 %) en lien avec une main-d'œuvre en baisse (-16 % sur les UTH salariées, soit 0.23 UTH salariées en moins. Désormais, les UTH familiales (malgré leur baisse) sont supérieures aux UTH salariées.

Cela bénéficie aux SIG (solde intermédiaire de gestion) malgré une activité au point mort : l'EBE progresse nettement (+14 %) mais reste à un niveau très bas : 31 800 €.

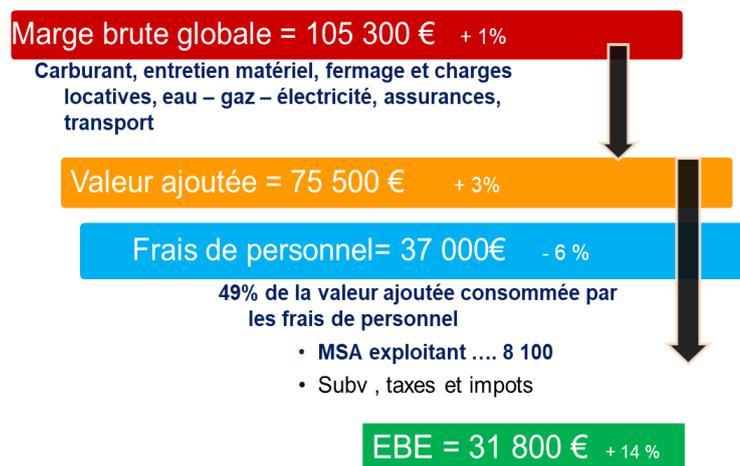
Flours coupées

Quelques éléments sur les charges

- Charges opérationnelles : 86 300 € (-1%)
- Soit 45% du produit global



Flours coupées

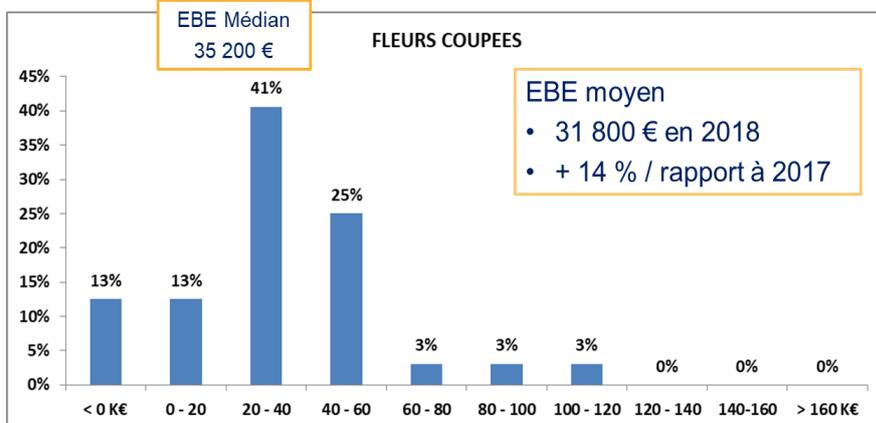


Flours coupées

Répartition des entreprises selon l'EBE

L'EBE médian est en progrès comme l'EBE moyen mais malgré cette hausse de 24 %, il reste faible : 35 200 €.

Il faut noter cependant que dans cette catégorie « Flours Coupées » l'EBE médian est supérieur à l'EBE moyen contrairement aux autres catégories. Cela s'explique par l'absence de grandes exploitations en Flours Coupées et la présence importante (13 %) d'EBE négatifs.



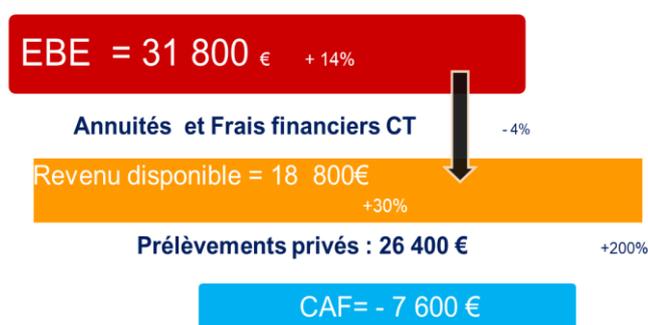
6.4 La situation financière

Fleurs coupées

Utilisation de l'EBE

L'EBE (bien qu'en hausse) étant très bas, après remboursement des annuités (12 900 €) il reste très peu de revenu disponible.

Les prélèvements privés moyens sont en très forte augmentation en 2018 : c'est certainement la conséquence d'une année 2017 plutôt satisfaisante. Mais cette augmentation (+200 %) dépasse les capacités de trésorerie des entreprises ce qui induit un solde négatif.

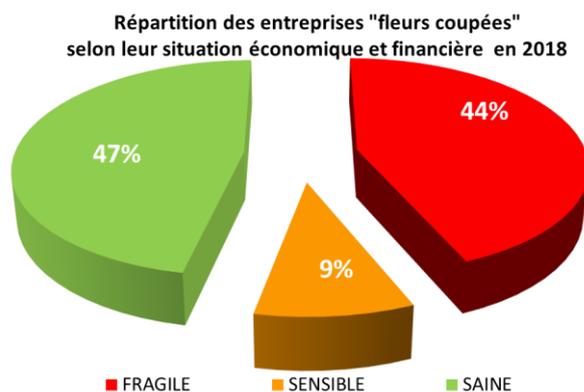


Après des années où la famille a renfloué l'entreprise (prélèvements négatifs), il y a sûrement eu des remboursements qui expliquent cette explosion de la moyenne à 26 400 € ce qui n'est pas un chiffre si élevé que cela.

Cette évolution des prélèvements privés concerne l'ensemble de l'échantillon FC puisque la médiane est aussi en très forte hausse (+440 % à 13 100 €) et que les prélèvements privés négatifs sont en diminution.

Les investissements rechutent après l'éclaircie de 2017 (-27 %) et les emprunts nouveaux restent très bas (9 500 € soit inférieurs aux remboursements en capital LMT =11 900 €).

Le scoring 2018 montre des ratios qui se dégradent à nouveau après l'amélioration de l'an dernier : le poids des entreprises en situation fragile augmente fortement alors que celui des entreprises en situation saine est stable ; ce sont les situations « sensibles » qui reculent. L'amélioration de 2017 du secteur de la fleur coupée n'était donc pas le signe d'une tendance durable.



7 Vente directe

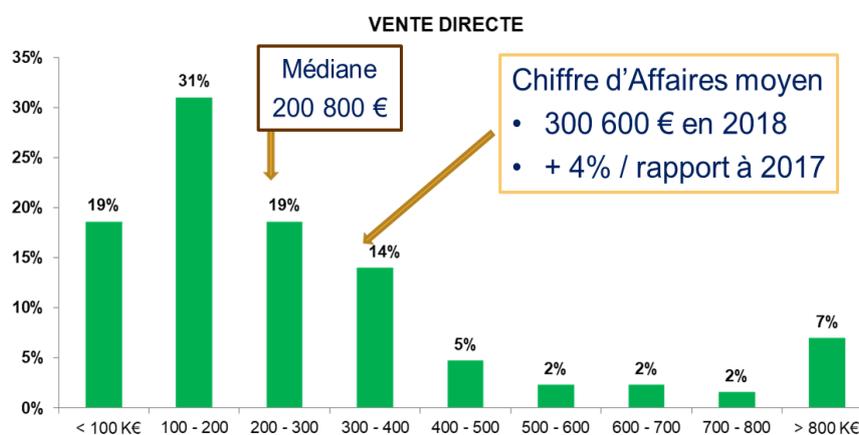
7.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon est constitué de 129 exploitations et comprend 89 horticulteurs et 32 pépiniéristes (17 en plein champ, 15 en hors sol), le reste en fleurs coupées.

La structure moyenne comprend 4 UTH, dont 1,4 actif familial : la main-d'œuvre globale est en hausse (+2 %) malgré un petit recul de la main-d'œuvre familiale.

La main-d'œuvre salariée (+4.4 %) continue de profiter du regain d'activité : le chiffre d'affaires moyen en 2018 est de 300 600 € (+4 %). C'est la troisième année consécutive d'amélioration du niveau d'activité en vente directe.

Répartition des exploitations selon le CA



Le produit total de ces exploitations du secteur « vente directe » comprend 65 % de produit « horticole », et 22 % de produit « pépinières » : la part des produits de pépinière continue de diminuer un peu entre 2017 et 2018 sur ce circuit de commercialisation en direct.

Cette catégorie est majoritairement constituée d'entreprises de taille moyenne (50 % de l'échantillon entre 100 et 300 K€) mais 18 % des entreprises de cet échantillon réalisent un chiffre d'affaires dépassant 400 000 € et 19% moins de 100 000 €. Les 7% d'entreprises réalisant plus de 800 000 € de chiffre d'affaires expliquent la différence entre moyenne et médiane.

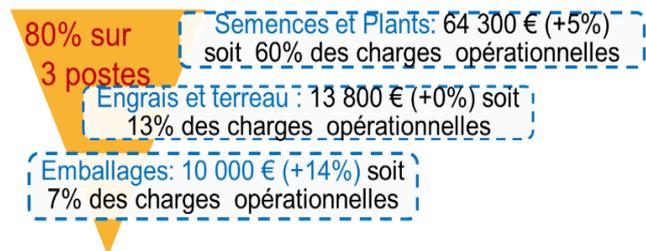
7.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles sont en hausse comme le chiffre d'affaires et le produit brut. L'impact des semences et plants est majeur et s'explique par l'augmentation de la production. La forte hausse des emballages compense la baisse de l'an dernier.

Vente directe

Quelques éléments sur les charges

- Charges opérationnelles : 108 000 € (+3%)
- Soit 37% du produit global

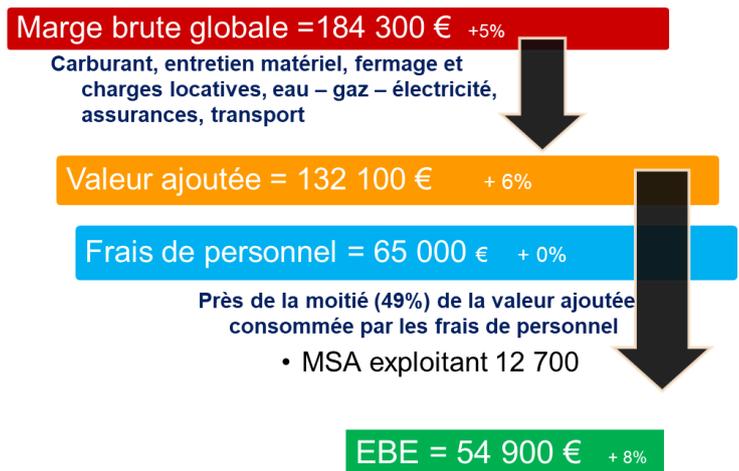


7.3 Les soldes intermédiaires de gestion

En 2018, les charges opérationnelles sont en hausse mais moindre que le produit : la marge brute est en hausse.

Les charges de structure suivent la même tendance : la valeur ajoutée également (+6%).

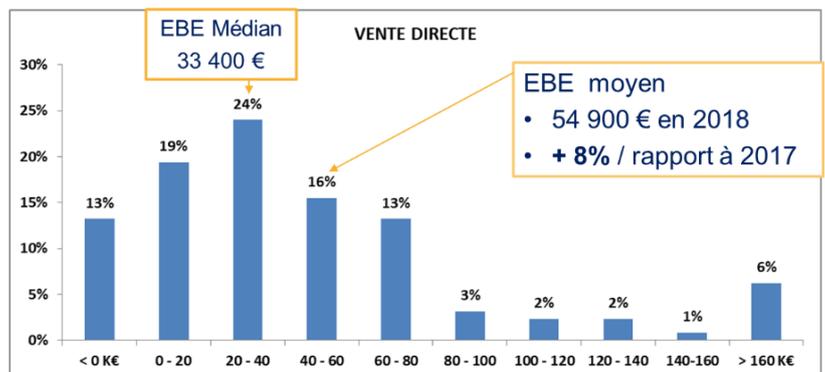
Les frais de personnels augmentent très peu malgré la hausse du nombre des UTH salariées. Par suite, l'EBE profite de la bonne conjoncture : +8%.



Vente directe

Répartition des exploitations selon l'EBE

Malgré ces résultats globalement satisfaisants, 13% des entreprises de ce segment ont un EBE négatif, ce nombre est en légère augmentation. L'EBE médian est à 33 400 € et l'écart avec la moyenne est conséquent car pour 9% des entreprises, l'EBE dépasse 120 000 €.



7.4 La situation financière

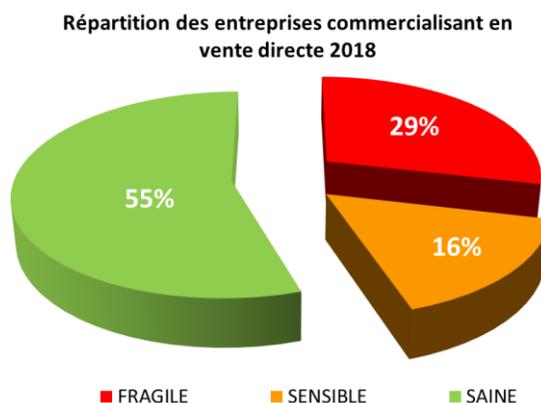
Après la baisse des annuités en 2016, la hausse en 2017, c'est à nouveau une baisse des annuités qui est constatée en 2018 (-9 %).

Les prélèvements privés, à 37 700 €, sont en hausse de 20 % après la hausse de 30 % en 2017 : c'est la troisième année de hausse des prélèvements et malgré cela, il reste une petite capacité d'autofinancement.

Les investissements repartent mais modérément (+13 %) après la chute de 2017. Les emprunts nouveaux (-18 %) continuent leur baisse et sont un peu inférieurs aux remboursements en capital, donc, l'encours LMT (long et moyen terme) continue de baisser (-2 %).



Analyse de la situation économique et financière



La situation financière est quasiment stable d'après le score : malgré une petite baisse des situations saines, on a en revanche une baisse également des situations fragiles.

8 Vente à grossiste

8.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à grossiste » regroupe 54 entreprises, réparties en 21 pépinières (surtout de plein champ), 16 entreprises horticoles et 17 en « fleurs coupées ».

La structure moyenne compte 3,7 UTH (dont 2.4 salariés) en baisse (-2 %) aussi bien en main-d'œuvre familiale que salariée.

Le chiffre d'affaires moyen réalisé qui s'élève à 280 400 €, est en hausse (+5 %) ainsi que le produit brut (+5 %).

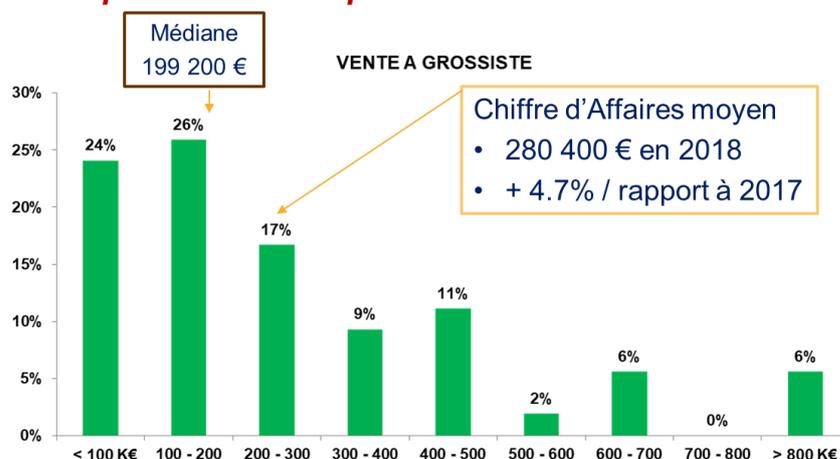
Ce produit provient pour :

- 20 % d'une activité horticole
- 37 % d'une activité pépiniériste
- 24 % d'une activité « fleurs coupées »

En 2018, la moitié des entreprises a réalisé un chiffre d'affaires de moins de 200 000 €.

A l'autre extrémité, 14 % dépassent 500 000 € de chiffre d'affaires.

Répartition des exploitations selon le CA



8.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles sont en faible hausse en 2018 (+1 %) comme en 2017.

Les emballages sont en hausse (+4 %) ainsi que les fournitures (+9 %) alors que les autres postes de charges opérationnelles varient assez peu.

Contrairement à l'an dernier, les produits progressent davantage que les charges ce qui laisserait penser que des hausses de prix ont pu intervenir contrairement à 2017.

8.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Les soldes de gestion 2018 montrent une nette amélioration par rapport à 2017 qui était un millésime inquiétant.

La valeur ajoutée augmente de 6 % (les charges de structure sont en légère hausse).

Les charges de structure (hors MO et amortissements) sont en hausse modérée (+4 %) comparée au produit.

Les frais de personnels sont stables malgré la baisse des UTH salariées.

L'EBE reprend des couleurs (+15 %) après plusieurs années de baisse.

Ventes à grossiste

Marge brute globale = 177 900 € +6%

Carburant, entretien matériel, fermage et charges locatives, eau – gaz – électricité, assurances, transport

Valeur ajoutée = 126 100 € +7%

Frais de personnel = 68 400 € +0%

54% de la valeur ajoutée consommée par les frais de personnel

• MSA exploitant 10 700

EBE = 52 700 € +15%

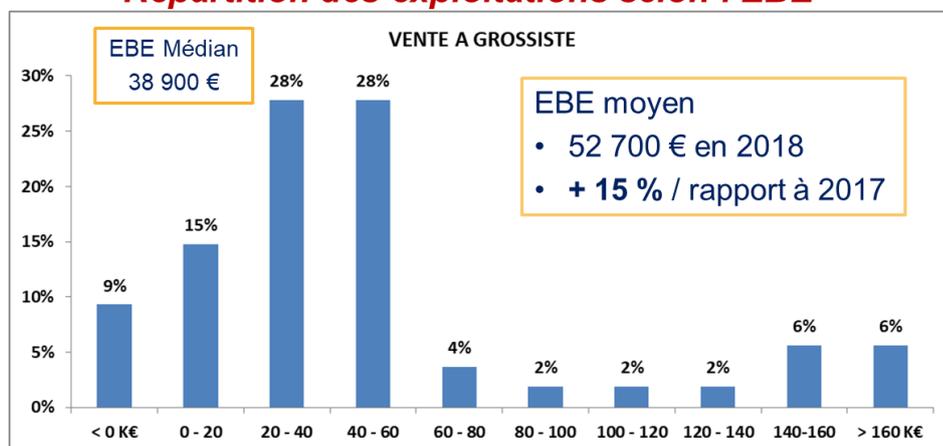
L'EBE moyen est en forte hausse : c'est la fin d'une série de 4 années de baisse.

Tous les segments en profitent : il y a moins d'EBE négatifs et toutes les « tranches » d'EBE sont décalées vers le haut.

Plus de la moitié des entreprises ont un EBE entre 20 000 € et 60 000 €. Et 12 % de ces entreprises ont un EBE qui dépasse 140 000 €.

Ventes à grossiste

Répartition des exploitations selon l'EBE



8.4 La situation financière

Les annuités (20 200 €) sont à nouveau en forte baisse (- 13 %) en 2018, ce qui permet une hausse du résultat disponible.

Les prélèvements privés sont étonnamment en forte baisse, alternant avec la hausse de l'an dernier : la correction est vive et permet de retrouver des marges d'autofinancement pour les investissements. Mais ce niveau de prélèvements ne peut être pérenne car il se situe à 16 000 € par UTAF.

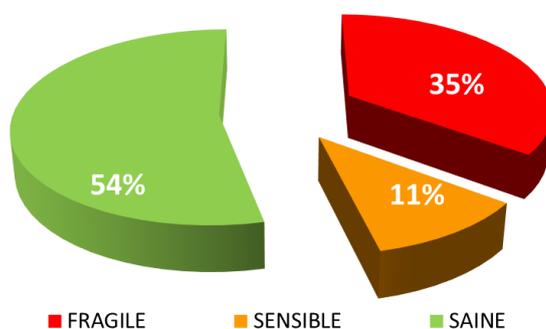
Ventes à grossiste

Utilisation de l'EBE



En 2018, on constate une amélioration du score des entreprises en circuit de vente à grossiste : plus de situations saines et moins de fragiles. Cependant, encore plus du tiers des entreprises sont en situation fragile ce qui montre que l'impact des années difficiles n'est pas effacé.

Répartition en vente à grossiste
2018



9 Vente à distributeur final

9.1 Présentation de l'échantillon

L'échantillon « vente à distributeur » regroupe 81 entreprises, dont 51 entreprises horticoles, 23 pépiniéristes (surtout en plein champ) et 7 en fleurs coupées.

La structure moyenne compte 5.5 UTH, dont 4 salariés (-4 %). C'est un niveau nettement supérieur à la moyenne de l'échantillon mais cependant en baisse pour la deuxième année consécutive.

En 2018, le chiffre d'affaires moyen réalisé s'élève à 527 800 €, (+1.6 %).

Le produit brut est aussi en hausse (+2.2 %).

Ce produit provient pour :

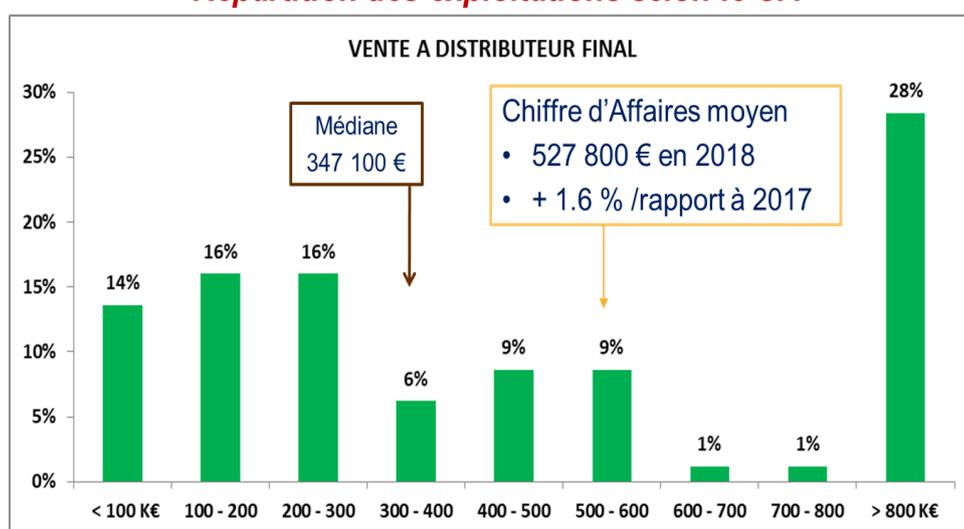
- 63 % d'une activité horticole
- 31 % d'une activité pépiniériste
- 3 % d'une activité « fleurs coupées »

Le chiffre d'affaires moyen de cette catégorie est très nettement supérieur à la moyenne de l'échantillon global.

Près de la moitié des entreprises a réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 400 000 € et plus du quart des entreprises dépasse 800 000 € de chiffre d'affaires.

C'est une partie du marché qui est dynamique, même si dans ce sous-échantillon les petites structures de moins de 100 000 € de chiffre d'affaires sont également présentes.

Répartition des exploitations selon le CA



9.2 Les principaux éléments de charges

Les charges opérationnelles sont en hausse (+1.6 %).

La marge brute globale augmente (+3 %) à 308 500 euros.

9.3 Les soldes intermédiaires de gestion

Les charges de structure sont en faible hausse (+0.5 %) et la valeur ajoutée progresse (+3 %).

Les charges de carburants et de combustibles sont en nette hausse.

Les frais de personnel baissent (-4 %) et par suite l'EBE progresse de près de 6 %.

Ventes à distributeur final

Marge brute globale = 308 500 €

Carburant, entretien matériel, fermage et charges locatives, eau – gaz – électricité, assurances, transport

Valeur ajoutée = 222 700 €

Frais de personnel = 123 200 €

55 % de la valeur ajoutée consommée par les frais de personnel

• MSA exploitant 14 100

EBE = 86 400 € + 6%

Ces entreprises sont d'une taille moyenne nettement plus importante que la moyenne des autres catégories de l'échantillon. Mais surtout on constate une grande dispersion par la taille des entreprises et par le niveau d'EBE.

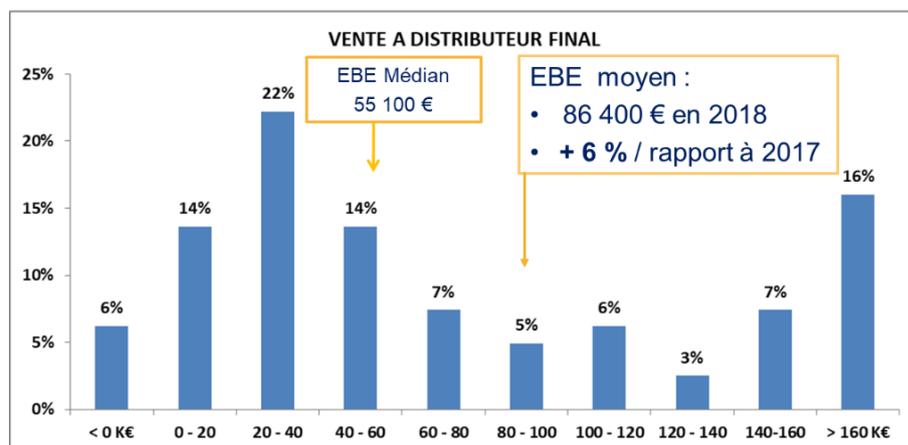
20% de l'échantillon ont un EBE inférieur à 20 000 € et 6 % ont même un EBE négatif.

Près d'un quart de l'échantillon dégage un EBE supérieur à 140 000 €.

Ce sont ces entreprises qui entraînent la hausse de l'EBE moyen, mais l'évolution positive en 2018 est favorable à toutes les tailles d'entreprises.

Vente à distributeur final

Répartition des exploitations selon l'EBE



9.4 La situation financière

En 2018, la progression concerne tous les compartiments : l'EBE moyen (+6 %), les annuités (+9 %), le revenu disponible et les prélèvements privés sont en cohérence, ce qui permet de dégager un solde positif pour l'autofinancement.

Les prélèvements privés augmentent à nouveau après les hausses de 2016 et 2017. Ils atteignent 32 300 euros/ UTH familiale : ils sont nettement supérieurs à la moyenne de l'échantillon global.

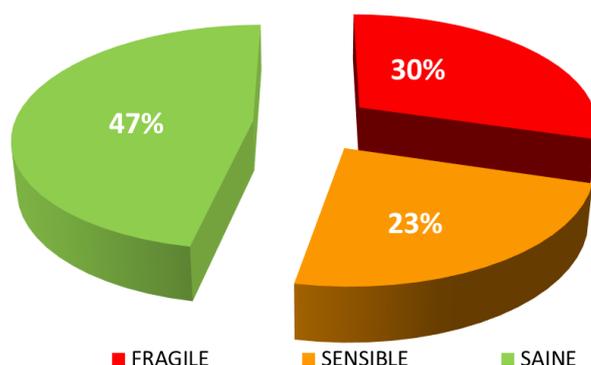
Les investissements moyens continuent la baisse de 2017 (-8 % en 2018) mais cette baisse est influencée par celle des grandes structures : le cœur de l'échantillon maintient, voire augmente un peu ses investissements.

Les emprunts nouveaux sont en baisse (-12 %) à nouveau comme en 2017 ne couvrant qu'une partie des investissements. Ils ne compensent pas les remboursements en capital, indiquant un désendettement (encours LMT=700€ ; -10 %). Plus de 50 % des entreprises n'empruntent pas du tout.

Vente à distributeur final



Répartition des entreprises "vente à distributeur final" selon leur situation économique et financière en 2018



La diversité de ces entreprises qui vendent aux distributeurs apparaît également avec le scoring. Cette année le score s'améliore nettement même si les situations saines sont encore minoritaires. Ces entreprises créent de l'activité et du revenu mais sont relativement fragiles du fait de leur taille et de la gestion des prix et de la trésorerie par leurs clients distributeurs.

10 Phase de vie des exploitations horticoles et pépinières

10.1 Introduction méthodologique

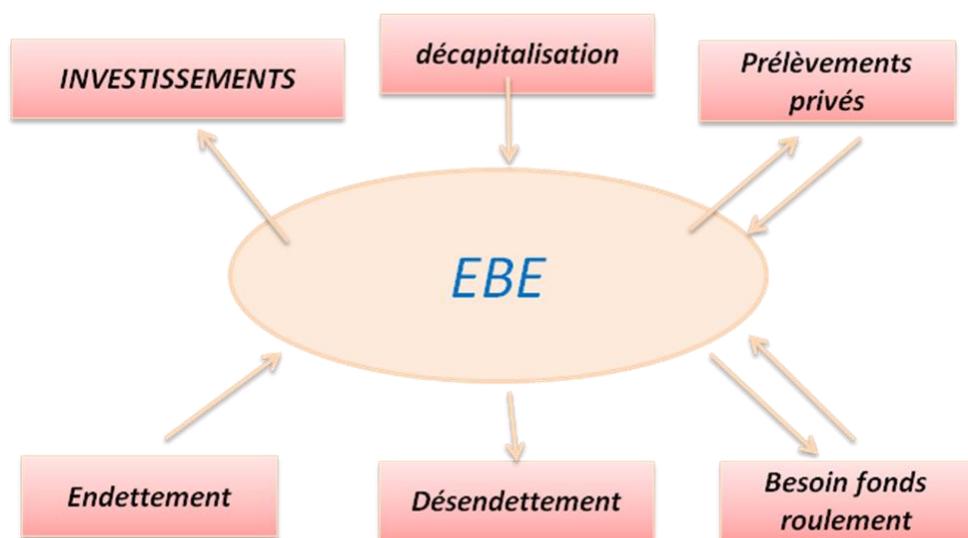
L'étude sur la phase de vie, également appelée « trajectoire financière », permet de faire le point sur l'évolution financière des entreprises et de déceler des tendances préoccupantes ou rassurantes pour pouvoir anticiper.

Pour réaliser l'étude, nous nous intéressons tout particulièrement au potentiel de trésorerie dégagée par l'entreprise et à son utilisation qui en est faite par ses dirigeants.

L'EBE doit permettre d'investir, de rembourser les annuités d'emprunts, de financer les variations des besoins du cycle de production et de vivre. Si cet EBE est insuffisant, les entrepreneurs peuvent être amenés à emprunter, à faire des apports privés, voire à décapitaliser.

Comme tout dirigeant, les chefs d'entreprises horticoles ou pépinières sont confrontés à certains choix. Mais une décision annuelle peut avoir un caractère « accidentel » ou conjoncturel. Il semble difficile de classer une exploitation sur un comportement d'une année. Il faut voir si les choix se répètent, comment ils se conjuguent entre eux pour mieux appréhender l'entreprise et son évolution.

L'observation ne porte pas sur un an mais **sur 3 ans, d'où la notion de phase de vie.**



10.2 Présentation des variables utilisées

Les 5 variables utilisées pour illustrer au mieux les choix et les décisions d'un chef d'entreprise sont : l'EBE, la variation de besoin de financement du cycle de production (stocks + créances-dettes), l'investissement net, la variation d'encours et les prélèvements.

- **EBE** : Il mesure la performance et la rentabilité économique potentielle de l'entreprise
- **BFCE** (variation du Besoin du Financement du Cycle d'Exploitation) : L'entreprise doit faire face à son augmentation.

- **L'investissement** : Il peut être effectué par l'entreprise dans le but de renouveler ou développer l'outil permanent de production.
- **La variation d'encours** : La différence entre les remboursements de capital des emprunts et les nouveaux emprunts à moyen et long termes.
- **Les prélèvements privés du chef d'entreprise**

A partir de ces variables, on peut déterminer le comportement annuel d'utilisation de la trésorerie.

10.3 Présentation des comportements annuels

- ❑ **Comportement de ralentissement** : Ces exploitations sont caractérisées par un manque de rentabilité qui met l'entreprise en difficulté. Le revenu disponible de l'année ne permet pas une stabilité de l'entreprise face aux besoins privés, aux engagements de remboursement des emprunts et aux besoins d'investissements courants. Pour la majorité, ils désinvestissent.
- ❑ **Comportement de croisière** : Ces exploitations remboursent plus qu'elles n'empruntent et effectuent proportionnellement à leur niveau d'EBE des prélèvements privés. L'utilisation du revenu disponible de l'année montre une stabilité de l'entreprise. Il n'y a pas de dynamisme attendu, ce sont en général des entreprises qui ne pratiquent pas de modifications importantes engageant l'avenir de leur exploitation.
- ❑ **Comportement de développement** : L'utilisation du revenu disponible montre un effort d'investissement particulier en 2018.
- ❑ **Comportement de renforcement** : L'utilisation du revenu disponible de l'année montre un accent mis sur la consolidation de la marge de manœuvre financière de l'entreprise (progression du fonds de roulement).

10.4 Présentation des cinq phases de vie

La combinaison de comportements annuels présentés ci-dessus sur trois exercices comptables permet de définir une trajectoire financière de l'entreprise.

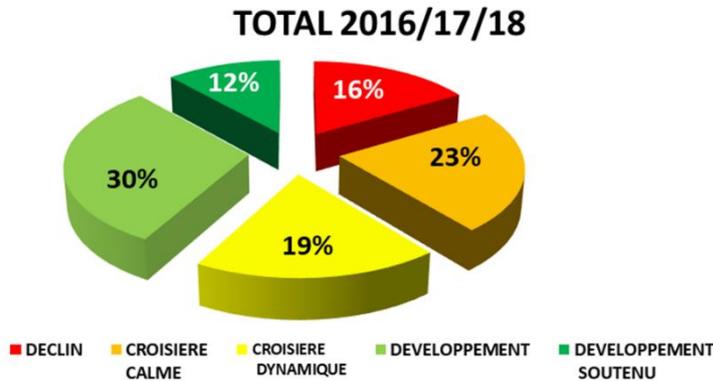
La phase de vie : *Une trajectoire sur trois ans établie à partir des comportements annuels*

Cinq phases de vie ont été caractérisées

- ❑ « Déclin » : Phase où la perte de marge de manœuvre répétée doit être une alerte.
- ❑ « Croisière calme » : La croisière renouvelée sur plusieurs années indique une stabilité de l'entreprise et une absence de renouvellement du capital productif.
- ❑ « Croisière dynamique » : Le renforcement sans croissance peut traduire par exemple une saturation de l'outil de production. Cela peut être une étape avant ou après le développement.
- ❑ « Développement » : L'impulsion d'investissement vient d'être donnée ; elle engage une partie de l'avenir de l'entreprise
- ❑ « Développement soutenu » : Le développement correspond à un investissement répété, qui correspond à un accroissement du potentiel productif.

10.5 Répartition des entreprises horticoles et des pépinières selon leur phase de vie entre 2016 et 2018

Population totale : échantillon constant sur 3 ans, 207 entreprises



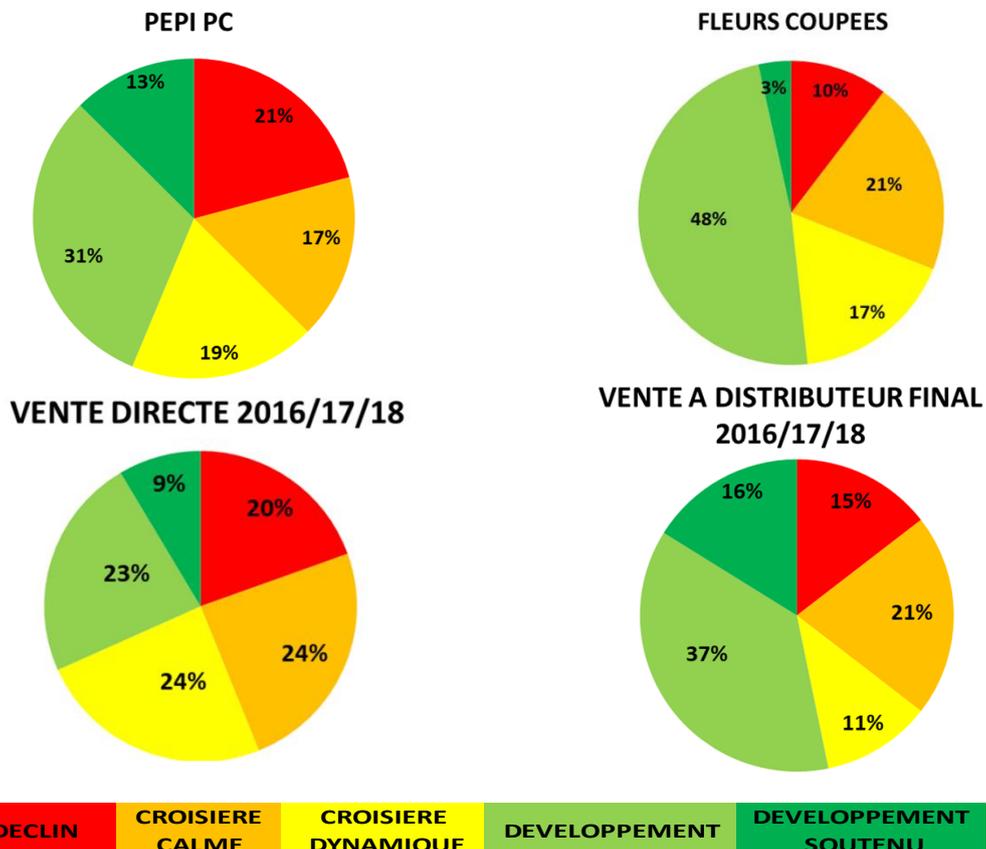
La population constante sur 3 ans est inférieure à celle de 2 ans. Cela tient compte du nombre d'entreprises présentes dans l'étude en 2016 : soit au total un échantillon constant sur 3 ans de 207 entreprises.

L'échantillon constant sur les trois années 2016-2017-2018 montre une nette amélioration globale. Le nombre de phases de déclin est en

baisse ; les croisières sont globalement stables en % et les phases de développement sont plus nombreuses que l'an dernier. Cela résulte de la situation conjoncturelle globale qui s'améliore depuis 3 ans.

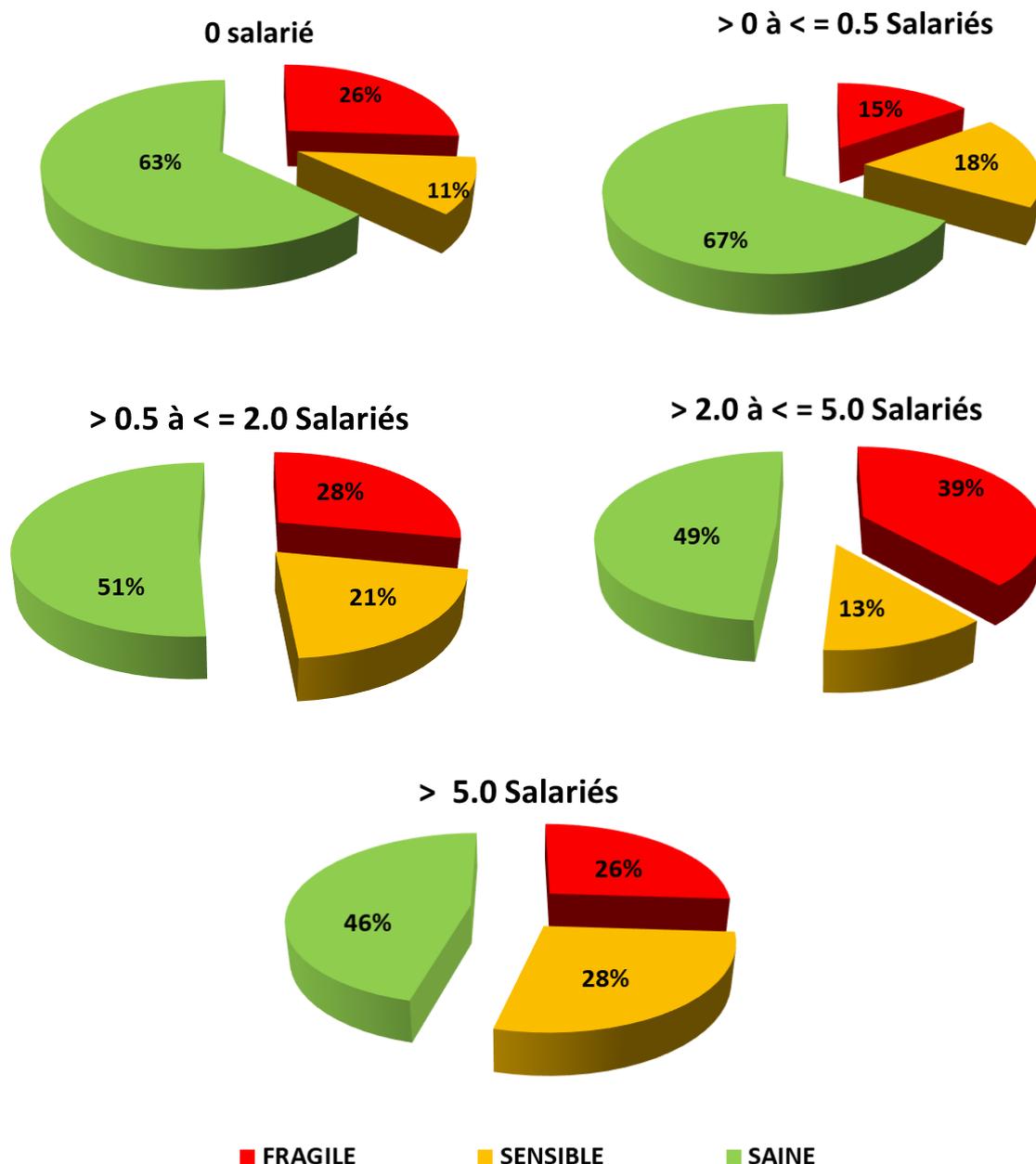
La grande diversité des situations se retrouve dans le graphique de l'échantillon total assez régulièrement réparti entre les phases de vies.

Par contre, les catégories par métier et par type de commercialisation montrent des phases de vie plus contrastées, par exemple :



11 Zoom : Analyse par nombre de salariés

Le scoring 2018 :



Les entreprises sans salarié

Les entreprises sans salarié sont souvent considérées en situation saine car très peu endettées. Par contre, très peu sont en développement, elles sont le plus souvent en phase de « croisière ». Il y a très peu d'investissements et les encours emprunts LMT sont faibles.

Ce type d'entreprise se rencontre dans tous les métiers dans les mêmes proportions que l'échantillon global et dans tous les modes de commercialisation. Elles ont le meilleur taux de transformation du chiffre d'affaires en EBE (31 %) et en prélèvement privé (29 %) à 31 300€.

Les entreprises entre 0 et 0,5 salarié

C'est un segment peu productif de valeur (39 % contre 44 % en moyenne de l'ensemble de l'échantillon) car situé entre l'efficacité de l'entreprise familiale « pure » et le modèle d'employeur qui permet de segmenter les tâches. Si l'EBE est bien positionné (23 % du chiffre d'affaires) grâce à des coûts de main-d'œuvre très maîtrisés, les prélèvements privés (18 %) sont inférieurs à 25 000 euros (soit 17 000 € par UTH Familiale). C'est la catégorie qui prélève le moins, mais malgré cela, l'EBE ne suffit pas à couvrir les annuités et ses prélèvements.

Les entreprises entre 0,5+ et 2 salariés

Moyenne : 1.3 UTH salariées.

Dans cette catégorie intermédiaire, l'investissement est en forte hausse à l'inverse de l'an dernier et les prélèvements privés sont en légère baisse (28 200 €, soit 21 700 € par UTH familiale).

Les frais de main-d'œuvre commencent à être élevés (40 900 € en 2018). C'est aussi à mettre en lien avec une main-d'œuvre familiale inférieure : 1.3 UTHF contre 1.45 en moyenne d'échantillon global. Une partie de la main-d'œuvre salariée est ici nécessaire pour compenser le « manque » de main-d'œuvre familiale.

En 2018, les annuités et les prélèvements sont nettement supérieurs à l'EBE ce qui a dégradé la trésorerie.

Les entreprises entre 2 et 5 salariés

Cette catégorie est représentative des métiers de l'échantillon : même répartition sauf un peu plus d'Horti et un peu moins de « fleurs coupées ». De même pour le type de commercialisation (plus de ventes à grossistes). C'est le « cœur de l'échantillon ».

La main-d'œuvre salariée est en moyenne à 3.2 UTH (soit un total de 5 actifs environ).

L'investissement a compensé le ralentissement de 2017 (+27 %) à 24 200 € en moyenne et les prélèvements sont inférieurs à la moyenne globale à 32 900 € (stables), soit 22 100 € par UTH familiale.

Les entreprises de plus de 5 salariés

Dans cette catégorie on dénombre plus de pépinières plein champ que dans la moyenne de l'échantillon et pas du tout de producteurs de fleurs coupées.

Les salariés sont 9.8 UTH et la main-d'œuvre familiale est 1.5 UTH.

Ces entreprises de plus grande taille présentent un tiers de situations fragiles : il n'y a pas de tendance nette en 2018 (évolutions contradictoires).

Ces grandes entreprises investissent habituellement chaque année car elles sont en concurrence frontale sur le marché : en 2018, la moyenne de l'investissement est repartie en hausse (+16 %) après la pause de 2017 et les emprunts nouveaux sont également en hausse : +11 % à 44 200 € démontrant une bonne réactivité à la conjoncture perçue.

Les prélèvements privés sont nettement plus élevés à 70 400 € (44 800 € par UTHF) en moyenne pour ces entreprises (mais les moyennes par métier vont de 30 000 € en Pépi HS à 91 700€ en Horti).

La main-d'œuvre segmente fortement les entreprises :

Employer de la main-d'œuvre permet bien sûr d'augmenter la valeur créée, mais aussi le taux de valeur ajoutée : mise à part la catégorie sans aucun salarié qui se concentre sur les gisements de valeur dans de petites structures, plus les entreprises emploient de main-d'œuvre, plus on constate un pourcentage de valeur ajoutée/ chiffre d'affaires important (de 36 % pour les faibles employeurs de main-d'œuvre à 47 % pour les plus de 5 UTH salariées).

Par contre, après affectation des charges salariales et avant MSA exploitant, on constate, certes une augmentation de l'EBE avant MSA, mais le taux (EBE/Chiffre d'Affaires) baisse avec l'augmentation du nombre de salariés : de 31 % pour les non employeurs de main-d'œuvre à 16% pour les grandes entreprises.

12 Synthèse

L'observatoire national des entreprises des secteurs d'activité horticulture et pépinière est réalisé à partir d'un échantillon de 299 entreprises réparties sur l'ensemble de la France en respect des poids relatifs des types de production et des modes de commercialisation.

La tendance agrégée du secteur horticulture-pépinière pour l'exercice 2018 laisse apparaître une hausse du chiffre d'affaires (+ 3 %) ainsi que du produit brut qui renforce les petites hausses des deux dernières années. La hausse des charges opérationnelles (+2 %) est en cohérence avec l'évolution de la production. La hausse modérée (+2 %) des charges de structure hors MO et amortissements permet une amélioration de la valeur ajoutée (+ 5 %).

Cependant, cette analyse doit être différenciée entre :

- d'une part, les pépinières de plein champ et le secteur « Horticulture » qui retrouvent une phase de développement d'activité et dont les charges restées raisonnables ont permis une amélioration de la rentabilité.
- les pépinières hors sol qui profitent d'une petite amélioration de leur chiffre d'affaires mais pas de leur rentabilité comme c'était déjà le cas en 2017 : malgré cela, les investissements repartent en forte hausse après une réduction en 2017.
- Les entreprises de fleurs coupées sont un secteur à part dont la conjoncture est différente : après de nombreuses années de réduction du chiffre d'affaires, puis une nette amélioration en 2017, les « fleurs coupées » ont une activité stable en 2018. Grâce à une gestion très serrée, les soldes de gestion s'améliorent. Cependant, la structure financière des entreprises reste très dégradée et la rentabilité reste faible, ne permettant pas de rémunérer suffisamment la main-d'œuvre familiale même après un ajustement très substantiel des prélèvements privés en 2018. Les investissements restent très bas (et en baisse comparés à 2017).

Les entreprises qui commercialisent en vente directe et à des grossistes ont davantage profité de cette bonne conjoncture que celles commercialisant via la grande distribution.

Le volume de main-d'œuvre continue de baisser légèrement dans la globalité de l'échantillon et en 2018 c'est à nouveau la main-d'œuvre familiale qui est en réduction (-1,4 %) alors que la main-d'œuvre salariée est presque stable (-0.3 %). En valeur, le poste charges de personnel est également en baisse (-1.6 %). A l'inverse de l'an dernier, les coûts des salariés occasionnels sont en nette réduction alors que pour les salariés permanents on note une petite hausse (+1 %).

L'année 2018 montre donc quelques évolutions notables :

- ➔ Pépinières de plein champ : peut-être l'amorce d'un redémarrage de l'activité.
 - ➔ Pépinières Hors sol : 2018 a montré des difficultés dans ce secteur mais les investissements sont dynamiques ce qui montre la confiance du secteur pour l'avenir.
 - ➔ Horticulteurs : le secteur bénéficie d'une nouvelle amélioration de l'activité (chiffre d'affaires) et la gestion prudente évite les dérapages. Les investissements redémarrent.
 - ➔ Fleurs coupées : l'année 2018 ne confirme pas la bonne surprise de 2017, le secteur reste convalescent. Quelques signes d'espoir apparaissent tout de même.
- En vente directe, le chiffre d'affaires est en hausse en 2018 : ce mode de commercialisation permet une plus grande régularité des résultats que les autres débouchés.

- Ventes à distributeur final : les entreprises sont plus grandes par la taille en moyenne. Leur chiffre d'affaires 2018 augmente mais modérément. C'est là que l'on trouve les entreprises les plus dynamiques.
- Vente à grossistes : le secteur semble enfin sortir des années difficiles. L'activité et la rentabilité repartent en hausse, ce qui se traduit par des ratios financiers meilleurs.

2018 est donc un millésime globalement en amélioration mais qui ne profite pas de la même manière à tous les métiers ni à tous les secteurs de commercialisation. Après 2 années de petite amélioration, 2018 marque une tendance plus nette, ce qui a entraîné un redémarrage des investissements.

LES ÉTUDES


FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



Observatoire économique et financier des exploitations horticoles et pépinières ornementales
Résultats 2018

Édition février 2020

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : CERFRANCE

Conception et réalisation : service Communication / Impression : Service Arborial

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex

Tél. : +33 1 73 30 30 00 — www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer

 @FranceAgriMerFR